

La Lettre des Maisons Paysannes de L'Yonne

Responsable de la publication : H. Delorme, Présidente - 1 rue de la Croix St Germain 89130 Toucy
Tél. : 03 86 44 25 23 - Courriel : hm.delorme@maisons-paysannes-yonne.org
Sites : www.maisons-paysannes-yonne.org et www.facebook.com/MPYonne

Sommaire

Numéro 19 - Été 2016

P.1 : EDITORIAL : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VIENNE	P. 2 : LA TÊTE DANS LES ARBRES	P. 3 : LE PRIX DE MAISONS PAYSANNES DE L'YONNE	P. 4 : PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2° SEMESTRE 2016	P. 5 : TERRITOIRES R U R A U X : TERRITOIRES D'AVENIR	P. 7 : MÉTIER : RESTAURATEUR DE CHARPENTES ANCIENNES
--	--------------------------------------	--	---	---	---



EDITORIAL

PAR HÉLÈNE DELORME,
PRÉSIDENTE - DÉLÉGUÉE

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DYNAMISANTE

Beau succès pour cette première AG en région. Le nombre des participants - presque 150 - a compliqué la tâche des organisateurs locaux qui nous ont malgré cela reçu avec beaucoup de chaleur et d'efficacité.

Les activités proposées étaient très intéressantes. **Vienne**, étape gastronomique, nous est apparue pour ce qu'elle est : l'héritière d'une opulente ville gallo-romaine, à la croisée des grandes routes commerciales et culturelles. **Le musée gallo-romain**, suspendu au-dessus du site archéologique, contient de magnifiques mosaïques qui justifient le détour.

Les maisons ouvertes par les adhérents étaient tout aussi exceptionnelles, notamment **la Devillièrre**, manoir construit au XVIII^e à l'emplacement d'une villa romaine et décoré par des toiles peintes de l'époque, émouvantes par le halo du temps.

Succès aussi par **l'accord unanime donné à la nouvelle approche holiste** de MPF, conçu comme un ensemble complexe dont l'unité diversifiée ne peut être comprise et gérée que par une approche englobant tous ses éléments sans les isoler ou les fragmenter. «**Les adhérents et leurs délégués**» placés «au centre du fonctionnement de l'association» ; «**l'équipe nationale**» jouant «un rôle d'inspirateur et de facilitateur» parses «actions auprès des ministères et des partenaires nationaux»



et de communication ; les «**délégations déclarées et les délégations simples**» voyant leur fonctionnement unifié (choix du délégué par les adhérents et institutions collégiales de gestion). Cette mise en réseau dynamique des adhérents, des délégués et des administrateurs implique et favorise la **mobilisation de tous**, du local au national. A nous, bénévoles de terrain, de relayer l'impulsion de la nouvelle équipe centrale et de retrousser nos manches pour donner un second souffle à une association que nous aimons tous. La baisse des adhérents est stoppée, la hausse doit se poursuivre et pourquoi pas s'accélérer.

Les bénévoles de l'Yonne, toujours imaginatifs, vous proposent dans cet esprit un **programme d'activités pour le 2^d semestre 2016** qui reprend et parfois précède vos demandes. Ce numéro de la Lettre accompagnera **vos promenades dans les bois** à la recherche des arbres remarquables et dans les territoires et bourgs ruraux dont vous comprendrez mieux **les enjeux urbanistiques**. Ils vous introduit enfin dans l'atelier de charpente Dulion où sont pratiqués et préservés les savoir-faire anciens. **Très bon été et à bientôt.**



N°1 – Le marronnier de Diges planté en 1899 pour commémorer 1789.



N°2 – Tilleuls têtes de chat : A Saint-Privé devant la mairie



N°3 – Le châtaignier dans les châtaigneraies de Parly : un complément alimentaire

LA TÊTE DANS LES ARBRES - Texte et photos par Alice de Vinck

L'association ARBRES caractérise les arbres remarquables « par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende ». Elle considère que « ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être préservé ». Alice de Vinck, promeneuse émérite, s'emploie depuis de longues années à repérer les plus beaux spécimens existant en Puisaye de l'Yonne et du Loiret. A partir de la douzaine de carnets de promenade qu'elle a accumulés, elle a repris ses marches en 2015 et réuni un corpus de photos des spécimens les plus remarquables. Ces photos ont été exposées au printemps-été 2015 dans plusieurs bourgades de Puisaye. Alice nous donne ici quelques clés sur les histoires que racontent ces arbres.

Chaque arbre a une histoire et peut la raconter si on se donne le loisir d'y porter attention. Ni leur situation, ni leur espèce, ni leur taille, ni leur âge ne sont innocents. Tous sont des indices importants.

Les arbres commémoratifs

Les plus simples à déchiffrer sont les arbres plantés pour commémorer un événement historique. A Moutiers-en-Puisaye, le chêne planté en 1872 (remplacé aujourd'hui par un jeune chêne) visait à honorer la mémoire des insurgés du coup d'État de 1851. Le marronnier de Diges (N°1) fut planté en 1889 en souvenir de la Révolution de 1789. De 1792 à 1795, beaucoup d'arbres de la Liberté furent plantés. Mais peu subsistent car ils ont été détruits par les paysans qui, pressurés pour satisfaire les besoins de fournitures nécessaires aux armées révolutionnaires, y ont vu le symbole de la

répression et non plus de la liberté. Après la guerre de 1914-18, on a planté des monuments aux morts et peu d'arbres, peut-être certains tilleuls (N°2) ?

Les arbres points de repère

On les trouve aux carrefours, comme le chêne de Moutiers sur le chemin de l'ancien port, espace qui était aménagé sous la digue de l'étang d'où les grumes étaient envoyées vers le Loing. Le flottage a duré une centaine d'années, entre 1750 et 1850. Les arbres sont aussi plantés sur les hauteurs comme le châtaignier des Lorêts ou le marronnier des Avenières à Toucy (tombé sous la foudre), le charme rond du Buisson Saint-Vrin (remplacé par un nouvel arbre) accompagné par une borne du XVIIIe siècle.

Les arbres économiques

Certains arbres répondent à des fonctions économiques. Fonction alimentaire : les tilleuls de Sully pour les abeilles, les tisanes et un complément alimentaire pour le bétail ; les châtaigniers sur les sables de Puisaye (à Diges, Parly (N°3), Pourrain) pour les châtaignes. Fonction énergétique : les charmes taillés en arbres à fagots (trognons), dont le chemin de Toucy à Arthé (N°4) offre de magnifiques exemplaires. Le chêne mérite une mention spéciale car il a plusieurs fonctions: le long des rigoles (N°5) (comme à Saint-Privé et Saint-Martin-des-Champs), on en trouve qui sont préparés sur pied avec des tire-jets pour les fagots et des branches ar-

quées pour fournir les éléments courbes des charpentes.

Les arbres exotiques

Généralement proches des châteaux, ces arbres venus d'ailleurs apparaissent au XVIIe siècle, tel le marronnier que Vauban déconseille à son ami le marquis de Champlay car il coûte cher et ne produit rien. Ils se répandent au XIXe où la folie des arbres exotiques s'empare des châtelains et notables qui plantent des séquoias (N°6), des cèdres (N°7), des eucalyptus d'Australie, des érables du Japon... Les arbres étaient acclimatés, soignés et multipliés dans les jardins botaniques des ports. En Puisaye, ils arrivaient par halage sur la Loire jusqu'à Cosne, et poursuivaient leur chemin par charrette vers les châteaux. Plantés petits, ils ont grandi au fil du temps et structurent aujourd'hui le paysage (N°8).

Les inclassables

Les moins stupéfiants ne sont pas les arbres inclassables, si vieux que leur histoire est perdue, souvent cachés au fond de taillis impénétrables, de stature forte et parfois étrange, protégés parfois par un interdit de les couper chêne parasol, (N°9). Citons le châtaignier des Bergerats (N°10), les chênes Jupiter (N°11) et Pouilleux (N°12) sur Saint-Martin-des-Champs qui ont 5 à 600 ans, sans parler de celui du château d'Arthé, géant millénaire et creux ou de celui de Vellery qui « a connu Henri IV à Etais-la-Sauvin.

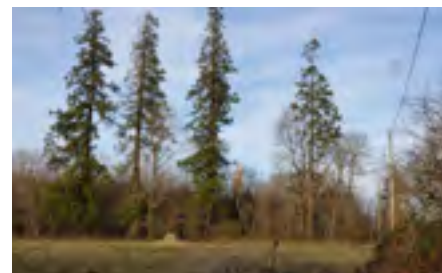
Que vos promenades soient l'occasion d'ouvrir les yeux sur les arbres, qui habitent les paysages mais aussi l'architecture et les jardins.



N°4 – Les charmes « étrognés » fournisseurs de fagots au chemin d'Arthé à Toucy



N°5 - A Saint-Martin-des-Champs un chêne avec sa branche arquée pour charpente



N°6 – Les séquoias du hameau des Dominons à Moutiers-en-Puisaye



N° 7 – Les trois cèdres venus du Liban à Pesselière sur Sougères-en-Puisaye



N° 8 – Les trois cèdres de Sougères qui structurent le plateau céréalière



N° 9 – Un chêne parasol dans le bois de Breteau dans le Loiret



N° 10 – Le châtaignier des Bergerats à Moutiers-en-Puisaye



N° 11 – Le chêne Jupiter caché dans un bois à Saint-Martin-des-champs



N° 12 – Le chêne pouilleux le long d'un chemin à Saint-Martin-des-champs

PREMIÈRE REMISE DU PRIX DE MAISONS PAYSANNES DE L'YONNE par Marie-Jeanne Cloche

Merci à **Arnaud Rochar** qui nous donne l'occasion de remettre pour la première fois le **prix Maisons Paysannes de l'Yonne** pour la restauration réussie d'une maison de pays à Chéroy, en Gâtinais. S'il est habituel de dire qu'une restauration réussie ne se voit pas, ce n'est pas le cas ici comme le montrent les photos AVANT et APRES. La maison avait subi, avec les outrages du temps, ceux de travaux qui l'avaient totalement dénaturée. Arnaud Rochar, déjà **lauréat d'un prix Maisons Paysannes de France** (revue N°158 4° trim. 2005), a mis son expérience et ses savoir-faire en œuvre pour la rendre encore plus charmante sans doute que dans son état premier.

Cette restauration nous a séduit par son respect de l'identité de la maison (équilibre dans la modification des ouvertures, matériaux naturels tels chaux, chanvre, laine et panneaux de bois, sables colorés non lavés, briques et tuiles de récupération), par le souci d'authenticité de l'aménagement intérieur (conservation des poutres, tomettes, huisseries), par le maintien des qualités intrinsèques du bâti ancien, par l'insertion harmonieuse des équipements modernes (poêle de masse, sanitaires et cuisine). Elle a deux qualités : elle offre un témoignage de ce qu'il est possible de faire pour conserver le petit patrimoine de pays; à ses heures locales le luxe d'un confort écologique et sain. Le carreau qui matérialise le prix a été gravé et offert par les **Terres Cuites de Courboissy** que nous remercions chaleureusement.



Façade rue (avant)



Facade rue (après)



PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2° SEMESTRE 2016

Les activités sont réservées aux adhérents. L'adhésion à l'association est possible le jour même sur place.

18 juin 2016 : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins : « Métiers et savoir-faire » à Irancy

Lieu : Irancy :

Intervenant : Sylvain AUMARD (archéologue au CEM d'Auxerre)

Horaire : 10h - 12h : visite d'une cave de vigneron - 12h : pique-nique - 14h - 16h : visite d'Irancy

Participation : 5€ / personne

19 juin 2016 : Les 20 ans de la Grange de Beauvais

Lieu : la Grange de Beauvais à Venouse

Stand de MPY : documentation, rencontres

Horaire : ouverture à 10 h

Déjeuner Moyen-Âge par la Grange : 27€/personne (s'inscrire à la Grange)

juillet 2016 : Un urbanisme original : la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (à confirmer)

Lieu : Marne-la-Vallée

Intervenant : Philippe HERMET, urbaniste

Horaire : RV à Marne-la-Vallée à 10h - retour : vers 18h - pique-nique sorti du panier

Tarif : selon le nombre de participants

10 septembre : Atelier « charpente et colombage » à Joigny

Lieu : Centre Sophie Barat à Joigny

Intervenants : Benoît DULION, charpentier du patrimoine

Horaire : matin : approche en salle - déjeuner au Centre Sophie Barat (15€ / personne) - Après-midi : visite de Joigny

Participation : 5 € / personne

24 et 25 septembre : Stage : enduits chaux

Lieu : Colombier vert à Champlay

Intervenant : Manuel MARTINS, maçon diplômé patrimoine

Horaire : 9h - 17h - pique-nique sorti du panier

Participation : 30€ / jour / personne - couple 25€ / jour

8 octobre : Atelier : Enduit d'étanchéité de bassin en ciment naturel

Lieu : Saint Maurice-le-Vieil chez Gilles et Philippe

Intervenant : Commercial de Vicat

Horaire : 10h - 16h

Participation : à préciser

14 octobre : Accueil des scolaires pour la Fête de la Science

Thème : Alimentation

Lieu : Village des Sciences à Auxerre

Intervenantes : Marie-Jeanne CLOCHE, Agnès BLANCARD, bénévoles MPY

Horaire : 10h - 16h30

Tarif du Village des Sciences

décembre : Atelier : Généalogie de vos maisons

Lieu : Auxerre aux Archives départementales

Intervenants : Archivistes

Horaire : 14h - 16h

CESA - CHAUX ET ENDUITS DE SAINT-ASTIER

24110 SAINT ASTIER

tél : 05 53 54 11 93

fax : 05 53 04 67 91

mél. cesa@c-e-s-a.fr

site : www.c-e-s-a.fr

Eric Moquet

responsable technico-commercial pour l'Yonne

mobile : 06 80 23 60 33

mél. : e.moquet@c-e-s-a.fr





Grille et portail au XIXe

LES TERRITOIRES RURAUX : TERRITOIRES D'AVENIR

par Philippe Hermet. Photos : A. de Vinck, H. Delorme, P. Hermet

Philippe Hermet est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'un DESS d'urbanisme. Il est actuellement directeur de la stratégie et des nouveaux montages à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il nous a reçu les 30 janvier et 5 mai 2016.

1 - Le péri-urbain et le rural, nouveaux champs d'intervention.

Le phénomène mondial majeur des dernières décennies est **la métropolisation**, qui désigne l'accroissement rapide des grandes villes dont la mise en concurrence à l'échelle mondiale favorise la concentration de la population, du pouvoir, des richesses et de l'emploi. Ce contexte a conduit à mettre de côté le péri-urbain et le rural, c'est-à-dire tous les espaces interstitiels entre les grandes métropoles et leurs villes satellites, comme Paris et sa ceinture de villes (Reims, Montereau, Sens, Orléans, Chartres...). La métropolisation a des conséquences lourdes et complexes sur les campagnes qui les entourent. Dans les années 1950-60, le mouvement majeur fut **l'exode rural** qui entraîna la désertification des campagnes, réduites au rôle d'espaces de production agricole et au mieux de poumon vert des villes. Dans les trente années qui suivirent, l'évolution des modes de production et de déplacement modifia le rôle des campagnes où les agriculteurs sont désormais minoritaires. Elles deviennent **des lieux de travail partagés** entre des populations qui y habitent par nécessité parce que la vie y est moins chère, et des populations aisées et hyper-connectées, ayant un travail mobile et souvent branché sur l'économie internationale, qui habitent les zones péri-urbaines par choix. **Cette nouvelle structure sociale** peut être une chance pour

les villages à qui elle ouvre de nouvelles façons de vivre. Mais cette revitalisation est aussi source de difficultés car elle suscite des conflits entre anciens et nouveaux habitants dont les codes, les rites, les usages ne coïncident pas.

2 - Que faire ? Deux pistes générales.

Pour le patrimoine, **la néo-ruralité** peut être un grand risque, si la misère urbaine vient grossir la misère rurale, mais aussi un potentiel de renouveau, si les nouveaux arrivants assurent une diversification des structures sociales et favorisent de nouveaux modes d'habiter ce patrimoine. Pour éviter le risque et saisir la chance, **deux pistes générales** doivent être suivies. La première : réfléchir sur le péri-urbain et le rural pour comprendre comment lui redonner vie entre les métropoles qui l'entourent. L'objectif : éviter l'étalement foncier (lotissements, zones commerciales) et la ruine des centres anciens. La seconde : mobiliser les moyens financiers nécessaires à une nouvelle attractivité des centres-bourgs.

3 - Réinvestir l'action publique.

Beaucoup reste à faire pour préciser le contenu de la politique à mener. D'abord définir le bon pas-de-temps pour comparer les coûts. **A court terme**, un lotissement est moins cher pour un budget communal que la rénovation du patrimoine bâti du centre bourg (bien que les prix au m² du foncier et du bâti y soient inférieurs). **A moyen terme**, les rapports s'inversent : alors qu'une mairie peut vendre ou louer le bâti rénové de centre bourg, elle doit supporter la charge d'entretien des rues des lotissements qui, privées au départ, deviennent

publiques au bout d'un certain temps. Autre mesure à prendre : délimiter correctement **les frontières entre l'espace public et l'espace privé**. Au cours du 19^e siècle, la notion d'espace public s'est affirmée à coups d'arrêts du Conseil d'Etat qui précisèrent les règles de délimitation. Dans les campagnes, cette politique se traduit par la construction de murs et de grilles qui, à la fin du siècle, marquèrent nettement la frontière entre espaces public et privé. Mais on assiste peu à peu à un abandon de l'espace public des villages qui n'est pas sans rappeler les problèmes des grands ensembles construits dans les années 1960. L'espace entre les immeubles fut considéré comme un espace « libre » appartenant à tous et à personne. Non respecté par les habitants, cet espace libre posa en outre un problème pour l'intégration des nouveaux arrivants, souvent immigrés étrangers qui ne possédaient pas les codes des catégories spatiales françaises.

L'exemple lyonnais montre que l'investissement dans l'espace public est payant. Pour restructurer la place de **Vaux-en-Velin**, la municipalité a mis l'espace public au même prix que celui de la place Belcourt en plein centre de Lyon. Ce choix a déterminé un bon calibrage de l'espace public au bénéfice des espaces privés entourant chaque immeuble. Ces derniers ont été agrandis et affectés aux habitants qui ont pu réapprendre à vivre ensemble à partir de la parcelle reçue. Dans les campagnes, c'est au politique de définir les espaces publics du centre, de dessiner les lotissements, de créer une ceinture verte en limite des champs cultivés.



Parking à Canterbury (Angleterre)



Écoquartier Eva Lanxmeer à Cullemborg (banlieue d'Amsterdam)

4 - Faire confiance aux organisations citoyennes.

En Hollande, l'agrandissement d'Amsterdam fit avancer la réflexion sur l'extension des villages. Au départ, la consultation de la population aboutit à concentrer l'urbanisation sur l'un des deux lacs des abords de la ville. Dans la zone asséchée, on a préservé les anciens villages, créé de nouveaux et maintenu des zones agricoles. La décentralisation a été loin : dans certains villages, des associations, constituées par les futurs habitants, ont reçu du gouvernement le pouvoir d'urbaniser à la condition que leurs adhérents s'engagent à habiter sur place et à respecter le tracé général. Les grandes thématiques qui remontent de cette expérience sont : l'intergénérationnel et la mixité sociale ; une structure économique capable de produire sa nourriture avec une ferme installée au milieu du village ; une autonomie énergétique par l'utilisation de la biomasse et de la géothermie. Même si cette expérience est sans doute difficilement reproductible telle quelle en France, où la vie commune est moins régie par le contrat que par la loi, elle indique des pistes, comme la

promotion de projets citoyens reposant sur des objectifs communs (bio, circuits courts, éco-construction...).

5 - La rénovation des centres anciens.

Pour réhabiliter les centres anciens, à la campagne comme à la ville, il faut d'abord y réintroduire l'indispensable mixité sociale et la multifonctionnalité des espaces. La première mesure à prendre est de construire (ou d'offrir) une gamme variée de logements, accessibles à des familles de niveaux de richesse différents. Les centres anciens sont souvent denses et sombres. Leur rénovation implique l'intervention d'architectes assez intelligents pour mener une dé-densification respectant leur caractère. Car pour remettre en valeur le bâti ancien, il faut faire du neuf, qui est porteur de la valeur immobilière. En effet, certaines fonctions typiques de la vie moderne ne peuvent être accomplies dans du bâti ancien (voir le parking de Canterbury en Angleterre).

Autre nécessité : promouvoir des activités diversifiées. Les écoles et les équipements publics doivent revenir en centre-ville. Dans cette optique, la première question à se poser

est celle de la cohabitation entre équipements publics et autres bâtiments. L'évolution de la grande distribution ouvre une opportunité pour la relance des centres villes et bourgs. Les hyper de banlieue, typiques des décennies précédentes, voient leur rentabilité diminuer car au modèle de consommation de masse structuré autour d'un produit (modèle Nutella) succède un modèle individualisé selon les différents niveaux de revenus. Il y a donc une véritable politique à mener pour accompagner dans les villes et les bourgs ce retour à des commerces de proximité, quitte pour le public à acquérir les locaux et les mettre à disposition. Les initiatives locales sont à encourager par des aides nationales dans le cadre d'appels à projet. La décision prise en janvier 2016 de créer un fonds exceptionnel de soutien de l'investissement local et de le doter d'un milliard d'euros en 2016 (dont 500 millions pour les projets de rénovation énergétique, 300 pour les bourgs-centres des communes de moins de 50.000 habitants et 200 pour les petites communes) témoigne de la prise de conscience de la nécessité d'agir.

Les territoires ruraux sont des territoires d'avenir.



**MAÇONNERIE
TAILLE DE PIERRE**

Manuel MARTINS
Diplômé Patrimoine

38, Grande rue - VAUGUILLAIN
89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Tél. : 03 86 91 13 96
Port. : 06 38 46 06 44
@ : manuel.martins89@orange.fr




Jardins partagés à Vaux-en-Velin (Rhône)



Estelle et Benoît DULION



La roue à augets de l'Ecomusée d'Alsace

Métier : restaurateurs de charpentes anciennes

Entretien avec Estelle et Benoît Dulion

Benoît et Estelle DULION nous ont reçus dans leur atelier d'Ancy le Franc le 12 mai dernier.

1 - L'entreprise Dulion à Ancy le Franc

Trois générations de Dulion se sont succédées sur le site d'Ancy le Franc depuis la **fondation en 1949 par le grand-père, Pierre**, après le rachat d'une entreprise de charonnage, bardage et démontage de ponts roulants. Pierre construit son atelier avec des plans dessinés lorsqu'il était prisonnier en Allemagne. Le père, Jean-Pierre, prend les rênes **en 1968**, se spécialise en restauration de charpente bois sur le patrimoine ancien dans les années 1980. **En 2000**, à la retraite de leur père, Benoît et sa sœur Estelle deviennent co-gérants d'une entreprise passée en SARL en 1997. **En 2007**, l'atelier est reconstruit et agrandi pour atteindre ses dimensions actuelles. On y trouve une panoplie de matériaux : depuis les poutres en lamellé-collé jusqu'aux divers éléments de charpente ancienne, sans oublier les maquettes léguées par Pierre. Bien formés (Benoît est titulaire du CAP Charpente, Estelle d'un BTS Bâtiment), associés à l'entreprise depuis près de 20 ans, ils donnent un nouvel élan à l'activité de restauration en obtenant une série de **qualifications** dont celles de « Restauration de charpente du Patrimoine ancien » et, économies d'énergie obligent, la qualification RGE (reconnu Garant de l'Environnement) pour la pose de matériaux d'isolation en toitures. Maître d'apprentissage confirmé en 2012, puis maître artisan en métiers d'art en 2014, Benoît assure des formations, accueille des compagnons charpentiers et défend

activement le métier (délégué régional du Groupement des entreprises des Monuments Historiques, membres des commissions Qualibat, administrateur du CAUE 89...).

L'entreprise compte **18 personnes** actuellement : 13 ouvriers, 2 apprentis, 3 administrateurs. Pas de compagnon sur site en ce moment.

2 - Le métier de charpentier aujourd'hui

Selon Benoît, le métier de charpentier se subdivise en cinq familles :

- 1 – les fermettes pour les charpentes industrielles,
- 2 – les charpentes classiques neuves « de pavillon »,
- 3 – les maisons ossatures bois (à murs porteurs),
- 4 – la rénovation des charpentes anciennes,
- 5 – la restauration des monuments historiques.

Les Dulion ne font pas de fermettes, peu de charpentes de pavillon neufs, pas de maisons ossatures bois et beaucoup de **rénovation des charpentes anciennes** et de **restauration de monuments historiques**. Depuis 2003, **l'étalement d'ouvrages en péril** complète l'activité de l'entreprise, avec là aussi une qualification. Ils font aussi de la couverture, pour répondre aux besoins de certains chantiers. On ne peut citer ici les nombreuses restaurations de charpentes anciennes effectuées dans toute la France (voir le site de l'entreprise). Mentionnons la dernière et savante réfection de la roue **hydraulique à augets de l'Écomusée d'Alsace** à Ungersheim qui a reçu en 2016 le prix spécial du Jury des

20° trophées Bâtirama.

3 - Le marché de la restauration : instable et incertain

La **crise de l'année 2008** marque un tournant dans la vie de l'entreprise. À une phase de rythme soutenu pour toutes les activités, succède une évolution en dents de scie. Le marché de la restauration est peut-être plus affecté que les autres par la baisse et l'instabilité de la demande. D'abord parce qu'il dépend beaucoup **des crédits publics** à la restauration des monuments historiques qui se réduisent fortement. Ensuite parce que **les propriétaires de monuments classés** sont peu concernés par les crédits aux économies d'énergie qui ne viennent pas relayer la baisse des subventions qui leur sont attribuées. Aujourd'hui, clients publics et privés recherchent moins la qualité la meilleure que le prix le plus bas. La bataille pour remporter des appels d'offre est acharnée tandis que l'entreprise travaille à **un horizon de huit mois**, le carnet de commandes restant aléatoire au-delà de ce laps de temps.





Hangar et atelier Dulion



atelier Dulion vue

Benoît constate que depuis 2008, les écarts de prix entre les offres des entreprises s'ouvrent et révèlent une accentuation de la concurrence. Au temps de la croissance, la demande supérieure à l'offre soutenait les prix de la branche et permettait aux entreprises les plus expertes de se situer au-dessus des estimations. Chez Dulion, ce fut une phase d'investissement dans l'équipement, la formation et la sécurité. Aujourd'hui, la crise pousse à la baisse des prix, réduit l'investissement et l'embauche en CDI et emplois qualifiés.

Le contexte ne permet pas d'envisager une embellie à court terme. Dans la sphère politique, l'approche dominante se fonde sur l'opposition entre salariés et patrons comme si ce groupe était homogène. Il faudrait mieux prendre en compte et distinguer les PME « qui ne demandent pas de subventions mais du boulot ». On peut redouter que la conjoncture électorale ne fasse de 2016 une année blanche et reporte à 2017 les commandes publiques et privées. Les autres réformes en cours sont

peu encourageantes. Le nouveau découpage territorial réduira sans doute peu les coûts administratifs. En outre, la redistribution des responsabilités entre la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et les communes pour le suivi des monuments classés augmente le risque de choix inadaptés. Avant la réforme, la DRAC finançait 20% des travaux mais détenait la maîtrise d'œuvre. Aujourd'hui, la DRAC finance 60% mais a perdu la maîtrise d'œuvre remise aux communes. Si les grandes communes ont les compétences nécessaires pour remplir cette fonction, les petites communes sont plus démunies, surtout que l'appui technique de la DRAC est succinct (fourniture d'une liste des architectes). Ici aussi, le risque est de réduire la commande tout en l'orientant mal.

4 – L'importance des réseaux

Dans ce contexte difficile, Estelle et Benoît soulignent l'importance des réseaux pour obtenir des chantiers. Benoît s'emploie à

entretenir ce maillage d'inter-connaissances sans avoir de cibles privilégiées entre les architectes, les élus et les collectivités, les particuliers, les confrères du bâtiment, la réputation de l'entreprise. Une coopération particulière fonctionne avec le CEM (Centre d'études médiévales) d'Auxerre pour les visites et analyses d'églises et de charpentes anciennes. Animés par le souci de perpétuer les savoir-faire artisanaux, les Dulion maintiennent vivantes et opérantes les techniques traditionnelles de fabrication et d'assemblage des charpentes. « Traits de Jupiter, planchers obliques (au château de Maulnes)... 'des racines et des ailes' c'est tous les jours chez nous ».

Adresse :

10 chemin de ronde
89160 Ancy le Franc
03 86 75 10 81
<http://www.dulioncharpente.fr>



B

Patrice Besse

Châteaux, demeures, tout édifice de caractère
Immobilier parisien

Île saint Louis Rive Gauche
18, rue Budé, 75004 Paris 7, rue Chomel, 75007 Paris
t + 33 1 42 84 80 84

www.patrice-besse.com

Transactions immobilières Yonne:

Nord
h.barre@patrice-besse.com
t 06 80 34 61 61

Sud
m.barre@patrice-besse.com
t 06 83 82 92 87



**NÉGOCE ET MAGASIN
DE BRICOLAGE ÉCOLOGIQUE**

**ISOL
NATUREL**

Pour Construire,
Rénover, Décorer
avec des produits
sains respectant
votre santé

Plus de 900 produits en stock de l'isolation à
la décoration - Produits de qualité - Conseils
de Pro - Réseau d'artisan à disposition

66 route d'Auxerre 89380 APPOIGNY
Tél. 03 86 53 12 74 - www.isol-naturel.com